

« Il est certain qu'il y a des options clivantes »

Le président de l'office de l'environnement, François Sargentini, a confirmé qu'un échange avait bien eu lieu hier après-midi au sein de la majorité à propos du rapport et de la possibilité de le reporter.

« Nous avons eu une réunion de concertation avec les trois groupes de la majorité et après avoir fait un tour d'horizon, il est apparu que les conseillers territoriaux avaient besoin d'un délai supplémentaire pour analyser l'ensemble des propositions faites dans le plan qui est d'un volume très consistant. Et comme nous allons voter un texte opposable, et qu'il faut tout peser, le temps n'était pas suffisant pour l'aménager. Le plan proposé aujourd'hui est celui validé le 20 novembre dernier par le comité consultatif de suivi. »

Même si on reproche notamment au document de ne pas cibler, pas suffisamment précisément en tout cas, les options privilégiées par l'exécutif, François Sargentini n'en dément pas, son rôle est bien de livrer « le spectre entier des propositions aux élus, c'est ma responsabilité ».

Pour autant, il admet volontiers que « les groupes de la majorité ont souhaité apporter des amendements importants, notamment sur un point qui soulève beaucoup de questions, celui de la valorisation énergétique ».

Il est certain qu'il y a des options clivantes, et il est compréhensible que les groupes de la majorité puissent, ainsi qu'ils le souhaitent, amender en profondeur. Le plan passera donc à la session de janvier. »

Pour sa part, Gilles Simeoni estime qu'il faut mettre la problématique de la valorisation énergétique sur la table. « Le problème, c'est la place de cette der-



François Sargentini : « Les conseillers territoriaux avaient besoin d'un délai supplémentaire pour analyser l'ensemble des propositions faites dans le plan qui est d'un volume très consistant. »

JEANNOT FILIPPI

nière, et là, il y a un travail fort d'amendements qui va être fait. »

« Refus de l'incinération »

Hyacinthe Vanni, président du groupe Femu à Corsica, Petru Antone Tomasi, président du groupe Corsica Libera, et Pierre Poli, président du groupe Partidu di a Nazione Corsa, via un communiqué commun, ont quant à eux indiqué qu'après avoir examiné le plan « en commission et en réunion de travail, les groupes politiques de la majorité territoriale ont sollicité auprès du conseil exécutif un report de ce débat à la session de janvier ».

« Considérant qu'un certain nombre d'orientations nécessitent des amendements substantiels, il apparaissait impossible de pouvoir y procéder dans les délais impartis. D'un commun accord avec le président de l'office de l'environnement et le président du conseil exécutif, ce rapport sera donc examiné en janvier 2021.

À cette occasion, les trois groupes de la majorité territoriale porteront au débat des amendements réaffirmant les principes politiques suivants : refus de l'incinération, maîtrise publique de la gestion des infrastructures stratégiques, politique volontariste de tri à la source. »

A.-C. C.